

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5030150

N/REF : 10/02/2025 16H50 C:025979 I:32156
V/REF : 932004
V/Email reçu le Lundi 10/02/2025 a 16H50

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
CHARTREUSE
74 COURS BECQUART CASTELBON
CS 90229
38506 VOIRON CEDEX**

V/REF.IMM. 0018
IMMEUBLE : BOURG VIEUX -0018
ALLEES BRUYERES/DIGITALES
EDELWEISS/FOUGERES/HORTENSIAS
38340 VOREPPE

Fontaine, le 16 Mars 2025

Référence Marché: Lot 6-Menuiserie Centre Isere
LOCALISATION : ALLÉE 74 BRUYERES - LGT N°301 AU 3E ÉTAGE - VACANT
MOTIF : INTERVENIR POUR BOUCHER LE TROU DE LA PORTE DE LA CHAMBRE
Donneur d'ordre : M. L. WOAYKI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 28/02/2025 A 15H30:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT 301 AU 3EME ETAGE - VACANT
REBOUCHAGE DU TROU DANS L'OUVRANT
PRÉVOIR PONCAGE ET PEINTURE DE L'OUVRANT

LE 14/03/2025 A 15H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT 301 AU 3EME ETAGE - VACANT
REMISE EN PLACE DE LA PORTE AVEC PEINTURE EN ATELIER
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT - TOUT EST OK
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 16/03/25 a 14H59 M. L. WOAYKI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MEN501-Mise en jeu menuiserie 28/02	1	34,45	34,45
2,00	MEN1001-Heure(s) Menuiser 14/03	2	49,28	98,56

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Peinture	2	25,00	25,00
1,00	Coef Maj.1,20 s/fournitures Hors BPU	2	19,97%	4,99
TOTAL H.T.				163,00
T.V.A. a 10,00%				16,30
TOTAL T.T.C.En EURO				179,30

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN